

LA

Petite Tunisie

ABONNEMENTS :

Tunis-Tunisie	France
Un an Fr. 10	Un an Fr. 12
Six mois 6	Six mois 7
PAYABLES D'AVANCE	

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal
14, Rue Es-Sadida — TUNIS

ANNONCES :

Annonces diverses,..... la ligne	0 40
Réclames.....	0 60
Chronique locale.....	1 50
PAYABLES D'AVANCE	

AU DRAPEAU!

DANS LA CHAUDIÈRE!

Tunis, le 21 Mai 1896

AU DRAPEAU!

Il a circulé, la semaine dernière, de mauvais bruits: il a été prononcé de vilaines paroles et on a exposé des idées criminelles dans une réunion particulière d'ouvriers.

Nous avons même reçu une lettre à ce sujet, nous confirmant malheureusement tout ce que les journaux résidentiels répandaient, à plaisir, à savoir qu'une centaine d'ouvriers, en présence des ignominies et des infamies dont ils étaient les spectateurs impuissants et les victimes avaient l'intention de se mettre sous la protection d'un consulat étranger.

Ah! certes, nous comprenons tout le découragement, tout l'écoeurement, toute la démoralisation qui doivent s'être emparés de ces cœurs Français à la suite des élections du 10 mai, mais cela, à renier son pays, à avoir la pensée de changer de drapeau, pour aller s'abriter sous les plis d'un autre drapeau que notre drapeau aux trois couleurs, il y a plus qu'un abîme et nous ne pouvons accepter qu'on le franchisse.

Parce qu'on a subi un échec, et dans des conditions plus honorables pour le vaincu que pour le vainqueur, abandonner la lutte, c'est déjà une lâcheté.

Mais abandonner son drapeau pour se mettre sous la protection de l'étranger, c'est une idée à la fois rebelle et fratricide, c'est une mauvaise action, c'est une pensée de lèse-patrie.

Que l'on deteste cette administration incapable et coupable, c'est un droit et presque un devoir.

Ce droit nous l'avons pris et ce devoir nous le pratiquons largement.

Mais ce n'est pas en désertant les rangs Français, ce n'est pas en laissant seuls ceux que l'amour ardent de la patrie retient dans la lice, qu'on parviendra à se débarrasser de ces misérables.

Souvenez-vous que sous l'Empire ils n'étaient que cinq pour représenter l'opposition aux institutions de décembre.

La lutte était dure et même plus inégale que celle que nous avons à soutenir aujourd'hui, et cependant les cinq luttèrent jusqu'au bout et restèrent victorieux.

C'est que partout dans chaque coin de notre chère France, ils savaient, qu'il y avait des cœurs qui battaient à l'unisson du leur, ils savaient aussi qu'ils pouvaient compter sur eux et qu'au jour de la bataille ils ne feraient pas défection.

Et pendant dix-huit longues années on les vit à l'avant-garde, harcelant l'ennemi, recueillant les blessés et les mécontents qui venaient grossir leur armée, et ils purent ainsi arriver jusqu'au jour de la grande catastrophe, de la débacle, qui entraîna le sinistre bandit de décembre dans la boue et dans la honte.

Allons! haut les cœurs et plus de découragement, pensez à vos pères, de 92, qui n'ont jamais failli, malgré les proscriptions, malgré les persécutions! Oh! sûrement, jamais pareille pen-

sée d'abandonner le drapeau français, n'a germé dans leur esprit, dans leur cœur.

A leur exemple, serrons les rangs, sentons-nous les coudes, et si un jour nous voulons marcher victorieusement à l'ennemi pour la conquête de ces libertés qu'on veut nous supprimer, soyons unis.

Au milieu de toutes ces dissensions, de toutes ces discussions, conservons au moins la seule union qui peut nous conduire à la victoire, l'union sous le drapeau.

Nous avons été tous soldats et certainement nous nous souvenons tous, plus ou moins des différentes sonneries; mais une surtout qu'on entend dans les grandes circonstances de la vie réglementaire.

Un soir de bataille, au milieu de l'affaiblissement général produit par la fatigue, une sonnerie claire et vibrante fend les airs et dissipe la buée triste et sombre d'un soir de défaite, elle vient donner du cœur au pauvre harassé, au pauvre découragé dont le cœur est peut-être déjà envahi de lugubres pensées; c'est une sonnerie de rassemblement, une sonnerie d'encouragement, elle donne une nouvelle force, car elle nous apprend que tout n'est pas perdu, puisqu'il nous reste le drapeau.

Allons! debout et le front haut, serrons nos rangs et n'écoutons que ce cri de ralliement: *Au drapeau!*

C. VERAX.

Des élections ont eu lieu dimanche pour élire le sixième délégué de la Colonie française de Tunis.

M. Sebaut, soi-disant candidat radical indépendant, patronné au second tour par la domesticité de la Résidence, a été élu sans concurrent, par 150 électeurs sur 1,350 inscrits.

M. Sebaut, s'il allait à la Conférence Consultative, ce qui est assez douteux, en raison de la charge qu'il détient du Gouvernement, ne déparerait pas la collection d'écueils qui en font partie.

AUTOUR D'UNE PLAINTE en diffamation

Un journal résidentiel a annoncé, paraît-il, il y a quelque temps, que la *Petite Tunisie* ou plutôt M. Lacroix, allait être poursuivi à la requête de M. le central Robert.

Nous avons relu l'article qui a chatouillé si fort M. Robert, et nous n'y avons trouvé absolument rien qui puisse tomber sous le coup de la loi élastique, sur la presse (muselée) en Tunisie, à moins que le chef des policiers n'ait voulu voir une allusion malveillante dans le mot « honnête » qui terminait l'article.

Celui qui n'est pas honnête, peut se croire visé si on le traite d'honnête homme, mais il ne viendra jamais à l'idée d'un honnête homme de prendre pour une offense ou une diffamation le mot honnête qui serait accolé à son nom dans un article de journal.

Ainsi, par exemple, si nous écrivions qu'il y a longtemps que nous sommes fixés sur l'honnêteté du résident général, il ne viendrait jamais à l'idée de personne de penser que nous voulions dire, par là,

que le résident Millet est un malhonnête homme; il peut manquer quelques fois de parole, dire noir le lendemain après avoir dit blanc la veille, faire l'inverse de ce qu'il avait promis, mais cela ne veut pas dire que M. Millet soit un malhonnête homme; pour que celui-ci prenne la chose du mauvais côté, il faudrait qu'il ne fut réellement pas honnête et alors, dans ce cas et pour lui seulement, le mot honnête deviendrait une diffamation, mais qui ne pourrait tomber — légalement — sous le coup de la loi.

Et pour que le mot « honnête » devienne synonyme de « malhonnête », nous serions amenés à rechercher dans la vie de M. Millet, ce qu'il a bien pu commettre qui ne fut pas honnête.

Car, pour qu'un homme devienne malhonnête, il ne lui suffit pas d'avoir commis des escroqueries, des faux, des détournements, des abus de confiance ou des vols, il est d'autres circonstances qui placent un homme dans la catégorie des méchants gens.

Il serait trop long d'en faire l'énumération, aujourd'hui; si les lecteurs nous le permettent, nous reviendrons un autre jour sur ce chapitre et pour nous occuper de la plainte du central Robert, il était parfaitement exact que ce haut policier avait écrit une allusion qui n'y était pourtant guère lorsque nous avons ajouté quelques réflexions à la lettre que quelques agents nous avaient adressées pour se plaindre d'agissements peu humains à leur égard et de la situation plus que misérable dans laquelle ils se trouvaient.

Aujourd'hui, ce n'est pas hier disait M. de La Palice, nous avons appris qu'un long mémoire avait été adressé à la Résidence générale contre M. Robert.

Ce mémoire, nous n'en avons aucune connaissance, mais il faut croire qu'il ne doit guère contenir de louanges à l'adresse de M. Robert et si ce ne sont pas des louanges ce sont des accusations.

Or les accusations, si elles ne sont pas fausses, tombent parfaitement sous le coup de la loi pour dénonciation calomnieuse, mais si elles sont l'expression même de la vérité, le fonctionnaire visé doit être impitoyablement chassé de la situation qu'il déshonore.

On ne peut sortir de ce dilemme et c'est pourquoi nous attendons la décision du Résident au sujet du mémoire qui lui a été adressé contre M. le commissaire central Robert.

Parions qu'elle sera en faveur de ce policier de haute volée.

Ainsi le voudra la logique d'un Millet.

D'après St-Millet, il paraîtrait que dans les cercles certains individus qui se trouvaient à l'inauguration de certain cercle aussi peu républicain que la plupart de ses membres, la Colonie française était en majorité dans la salle.

Il faut avouer que le Monsieur n'est pas difficile s'il semet pareille idée en tête.

Mais qui sait? peut-être ce soir-là avait-il la tête trouble. C'est ce qui excuserait son erreur.

AUGUSTE PRAX

L'arrestation de Prax, à Constantine, que le public croyait amnistie, ayant produit quelque émotion en ville, je vais en dire deux mots pour bien démontrer que

la haine n'a pas été étrangère à cette incarcération qui ressemble, en tous points, à celle dont j'ai été l'objet l'année dernière.

Comme moi, Prax a été brutalement arrêté, sans avis préalable du parquet, et jeté en prison, ou, en attendant le jugement, le procureur de cette ville le considère comme un prévenu de droit commun et lui fait appliquer les règlements des escarpes, des filous et des faussaires.

Le journal le *Républicain*, organe radical de Constantine, se réjouit de cette arrestation et crie journellement haro sur le baudet sans connaître probablement les motifs des condamnations de Prax qui n'ont rien qui puissent entacher son honneur.

La première condamnation, — la seule que Prax ait à purger — est celle de Tridon, ancien rédacteur en chef de la *Dépêche Tunisienne*, ancien lieutenant de cavalerie, aujourd'hui simple cavalier de 2^e classe.

Tridon voulait jouer ici au poulendeur. Prax, un jour, ennuyé des airs que prenait son confrère, demanda à de Carnières le motif de la mise en disponibilité de Tridon. Je ne sais si de Carnières montra quelque chose à Prax, mais celui-ci écrivit un article qui l'amena sur les bancs de la police correctionnelle où il fut condamné à trois mois de prison, pour sa première condamnation.

Je ne sais si les rédacteurs du *Républicain* connaissent Tunis, mais je me permets de leur apprendre que ces messieurs de la justice d'ici, vous octroient des mois de prison, des amendes et des dommages-intérêts avec une largesse dont rien n'approche pour des bagatelles.

Une fois en possession de ces trois mois, Prax éprouva un ressentiment contre le procureur Fabry qui l'avait condamné. C'est alors qu'il rechercha le livre de M. Pontois, ancien président du tribunal de Tunis, et qu'il en publia un seul et petit extrait. Cet extrait lui valut un nouveau procès et... cinq autres mois de prison, sans compter une forte amende et des dommages-intérêts idem: 10,000 francs.

Prax fit bien tout ce qu'il put pour être acquitté... il n'y parvint pas. C'est alors — et voilà où fut sa faute — qu'il brûla la politesse à monsieur Lardet et prit le chemin de l'exil.

Lorsque l'amnistie fut votée, Prax s'imagina qu'il pouvait rentrer en France et qu'il ne serait plus inquiété, mais il avait oublié de prendre connaissance de la loi d'amnistie. Celle-ci ne visait que l'injure et la diffamation à l'égard des fonctionnaires et de tous ceux chargés d'un mandat public. Il n'était nullement question des délits de presse commis à l'égard des simples particuliers.

Et voilà pourquoi Prax, qui menait une violente campagne et contre le préfet de Constantine et contre le procureur de cette ville, fut arrêté et incarcéré pour purger la condamnation de Tridon.

Ce contre quoi je me révolte, ce sont les moyens qui ont été employés, c'est de voir des journalistes se réjouir de l'arrestation d'un confrère dans les conditions où elle a été opérée: c'est la violation de la loi en la personne de Prax.

Lorsque Prax habitait Tunis, je n'étais pas de ses amis, c'est donc avec la plus entière impartialité que je parle de cette affaire qui a profondément écoeurée la

population entière d'ici comme mon affaire ordonnée par le résident Millet l'avait écoeuvée l'an dernier.

L'amnistie est venue m'ouvrir toutes grandes les portes de ma prison, la clémence du Président de la République ouvrira celles de Prax, à la joie des rédacteurs du *Republicain*, j'en ai la conviction.

Je connais trop Morinaud pour en douter. EM. L.

?

On ne peut nier que M. le président Fabry ait été l'objet d'un nombre assez respectable de plaintes au ministre de la justice depuis quelques années.

Eh ! bien, malgré ces plaintes, l'étonnement est grand, à Tunis, de voir toujours M. Fabry de Cherrier à la tête de la magistrature française en Tunisie.

Qu'attend-t-on pour le déplacer ?

Est-ce que la lettre divulguée par Maréchal et produite par lui à la Cour d'Alger, dans son différend avec Bessières, pièce qui a fortement ému tous les magistrats de cette cour, n'aurait pas dû provoquer un changement ?

Non-seulement celui-ci n'a pas eu lieu, mais il lui a été alloué depuis une prime de 3000 francs qui est prise sur le budget tunisien.

On avouera qu'on ne peut mieux se flatter du monde.

Et si nos gouvernants croient, par ce moyen-là, arriver à coloniser, ils se trompent étrangement : ils feront fuir les colonies où les fonctionnaires font la pluie et le beau temps et dont la parole enfielée a toujours auprès d'eux le dessus sur le colon libre.

LA

QUESTION TUNISIENNE

Dans les cercles parlementaires romains on prête à M. di Rudini la ferme intention de régler le plus tôt possible la question tunisienne afin d'éliminer tout dissentiment entre Italiens et Français.

A ce propos, selon la *Tribuna*, M. Macchiavelli, consul général d'Italie à Tunis serait appelé à un poste plus important et on enverrait ensuite à Tunis un personnage politique qui tenterait de reprendre les négociations en vue de renouveler le traité italo-tunisien qui vient à expiration le 23 septembre prochain.

On sait que c'est M. Revoil, ministre plénipotentiaire et Résident Général adjoint qui a été envoyé ici par le Quai d'Orsay pour régler cette importante question, le Ministère n'ayant qu'une confiance limitée dans le diplomate Millet qui donna un soir, au Grand-Hôtel, la mesure dont il était capable, en tenant un langage qui n'avait absolument rien de diplomatique langage qui fit assez de bruit lorsqu'il fut connu de la population.

Le Tripot résidentiel

C'est lundi soir qu'a eu lieu l'inauguration du *tripot résidentiel* et que Millet et ses amis ont eu le cynique toupet d'appeler *Cercle français*.

Étaient rares les invités qui avaient eu le courage d'aller passer une soirée en si triste et mauvaise compagnie.

La devanture du caboulot était assez brillamment éclairée aux frais des contribuables toujours ; en passant, il nous a semblé voir à l'intérieur un tableau que nous avions vu au dernier salon tunisien avec la mention « acheté par l'Etat ! » qu'est-ce que cela signifie ?

Mystère, sans-gêne et Travaux Publics. Le névrosé René et le taciturne Revoil, font leur entrée et les beuveries et les fumeries commencent.

Il y a cependant un froid dans la salle où ils sont environ une trentaine, en comptant les chaouchs de la Résidence et du Comptoir d'Escompte.

Après plusieurs tournées de verres, les esprits, cependant, commencent à se chauffer.

M. Proust se lève et lit une dépêche de Prève de Bizerte — vous savez celui qui est ici depuis quinze jours et qui veut faire croire qu'il est tunisien, — dans cette dépêche le Prève en question dit qu'il regrette de ne pouvoir trinquer avec ses amis, mais qu'il est de cœur avec eux.

Allons ! tant mieux ; ça nous faisait de la peine de ne pas le voir là aussi à côté de Pintado comme au *démocratique punch*. Enfin, il y est de cœur, vaut mieux ça que rien, pas vrai !

Comme M. Proust venait de lire une dépêche, Millet ne voulait pas être en reste, aussi s'est-il empressé de sortir un papier jaune — sale couleur — de sa poche : Je suis heureux de vous communiquer une primeur — rien de celles de la Marsa recueillies par les dix-huit nègres.

Vous connaissez tous M. Grandeau, — moi, j'avoue franchement que je ne le connais pas du tout, ce doit être ce monsieur de Versailles, le fils des *grandes eaux* — il me télégraphie qu'il vient de terminer son travail sur la Tunisie et que sa conclusion est que la culture sous les Romains était la même que de nos jours. Et si après cela les Tunisiens ne sont pas contents, c'est qu'ils sont bien difficiles.

Les langues sont déliées et M. Proust reprend la parole : il lit un discours, qui se termine en remerciant le Résident de sa *libéralité*. Tiens, tiens, est-ce que ce seraient encore les Travaux Publics qui paieraient tout cela ; eh, bien, là, franchement, entre nous, je m'en doutais.

Après M. Proust, voici l'*ouvrier Boisson*, comme d'habitude pris d'icelle, qui accuse carrément le directeur du Comptoir d'Escompte de lui avoir pris ses idées. Qui l'aurait cru en entendant Proust ? Ce qui devait surtout embêter Boisson, c'est de ne pouvoir taper Millet d'un louis. Enfin ! ce sera pour une autre fois.

Millet prend alors la parole. Qu'il ait bien mieux fait de se taire !

Pendant quelques minutes, il a bafouillé, bavé, il en était piteux.

Qu'a-t-il dit ? on n'en sait rien.

Qu'a-t-il voulu dire ? il ne le sait pas lui-même.

Allons le gâtisme marche à grands pas.

Les résidentiels eux-mêmes étaient navrés et l'un d'eux nous a dit, en sortant : je crois, ma foi, que vous aviez raison, cet homme n'a pas tout son bon sens, il a quelque chose du côté du cerveau.

Comme nous le disons plus haut, le discours n'a été qu'un bafouillage zézaïement d'un bout à l'autre, et arrêté net sans savoir où il en était. Pretextant qu'il était fatigué, enrôlé, et... c'est l'aphasie symptomatique de l'atxie cérébrale.

A bientôt la maison de santé...

C. V.

Nous nous en voudrions de ne pas reproduire le passage du Résident général à l'inauguration du cercle des *Béni-Oui-Oui* :

« Pour moi, Messieurs, qui ai voué à cette œuvre patriotique toute mon énergie et toutes mes forces, moyennant cent mille francs par an, des palais et une armée de serviteurs, je salue, avec bonheur, l'ère du travail qui s'ouvre devant nous, et, plein de confiance dans votre intelligence, dans votre sagesse et dans votre dévouement aux institutions du Protectorat, je lève mon verre à vous, Messieurs, à la Colonie et au *Cercle Français*.

Faut-il avoir du toupet de parler ainsi ? Mais qui donc lui demande de vouer à cette œuvre patriotique toute son énergie — vous consacrez la litanie — alors que nous réclamons à cor et à cris son changement.

Quel puffiste !

UN ENFANT

jeté dans une chaudière

La semaine dernière, nous avons parlé d'un crime d'avortement dans lequel seraient compris trois personnes dont deux appartenant à la nationalité française et la troisième à la nationalité italienne et nous avons dit que l'enfant de cinq mois, né viable, avait vécu vingt minutes avant d'être jeté dans une chaudière d'eau en ébullition.

On ne pouvait être plus explicite et à moins de citer les noms, nous donnions assez de renseignements pour que les autorités judiciaires mettent la main au collet des coupables.

Il paraît que personne n'aurait bougé en haut lieu et qu'on prendrait pour une nouvelle fantaisiste, le récit que nous avons donné de ce crime.

Le parquet et la police n'ont qu'à chercher et ils trouveront s'ils le veulent bien, à moins qu'en Tunisie l'avortement, chose assez courante, ne

soit pas considéré comme crime. Cela se pourrait parfaitement, tandis qu'en France, ce crime est puni assez sévèrement. On doit se souvenir encore de l'affaire Fouroux, ce jeune maire de Toulon qui fut condamné à cinq années de réclusion, M^{me} de Jonquières, l'avortée, trois années et la sage-femme qui avait fait l'opération de la ponction utérine à dix-huit mois de prison.

Est-ce qu'il y aurait deux justices aujourd'hui, l'une tunisienne, l'autre française ?

Lorsqu'il s'agit d'un procès de presse, pourtant, alors qu'en France comme en Algérie, il est rare qu'une condamnation à plus de quinze jours de prison intervienne, ici, en Tunisie, on vous allonge carrément des huit mois de prison.

NOUVELLE LEVÉE DE BOUCLERS
CONTRE LA TUNISIE

Le *Republicain*, journal de Constantine, publie la lettre suivante :

LA FRAUDE TUNISIENNE

Un appel à tous les représentants de commerce de Constantine.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien inviter tous les représentants de commerce de se trouver *mercredi 13 courant à 6 heures du soir*, à la mairie, afin de s'entendre sur les mesures les plus pratiques à prendre pour enrayer la contrebande qui s'exerce sur toute la frontière tunisienne, notamment entre Souk-Ahras et Tébessa, et dont les effets ruineux pèsent très lourdement sur notre marché.

Il n'est pas douteux que cet état de choses enlève doré et déjà au commerce de notre place plusieurs millions d'affaires annuellement, et que la situation s'aggrave chaque jour.

Les représentants de commerce doivent donc s'entendre pour combattre efficacement cette fraude incessante qui devient un danger pour notre commerce local et pour notre industrie nationale, en même temps que pour les finances publiques : car le Trésor éprouve de ce chef une perte sensible.

Veuillez agréer, etc.

GUILLOT.

P.-S. — Ci-joint une lettre de la Chambre de Commerce d'Alger en réponse à une plainte que j'avais adressée en 1894, en même temps que j'en déposais une entre les mains du président de la Chambre de Commerce de Constantine, qui malheureusement n'eurent pas de suite.

A mon avis, ce ne sont que les efforts combinés de tout le commerce lésé qui nous feront aboutir à un résultat satisfaisant.

C'est pourquoi j'ose espérer, cher monsieur, que nous pouvons compter sur votre puissante concours pour mener à bien cette importante question. S. G.

D'autre part, l'*Indépendant de Constantine* reproduit ce qui suit :

CHAMBRE DE COMMERCE

CONTREBANDE TUNISIENNE

La sécurité dont jouit la Tunisie depuis qu'elle est placée sous le protectorat français a eu un effet qu'on ne prévoyait pas : celui de faciliter l'organisation et le développement, sur une grande échelle, de la contrebande à notre frontière algérienne du sud que son étendue ne permet pas de surveiller efficacement.

Ce ne sont pas seulement les poudres, le sucre, les cafés, les épices, etc. qui entrent couramment chez nous en raison de la prime élevée que procure le non paiement des droits de douane et d'octroi de mer, mais ce sont aussi des étoffes anglaises et allemandes auxquelles les tarifs protecteurs ferment aujourd'hui les portes de la Métropole.

Les marchandises étrangères continuent d'avoir libre entrée en Tunisie. De là, des commerçants, peu scrupuleux, étrangers eux-mêmes pour la plupart, nous les expédient en ballots de contrebande par des caravanes qui n'ont plus comme autrefois ou qui ont, dans tous les cas, beaucoup moins qu'autrefois à redouter d'être dévalisées par les pirates du désert.

Le succès encourageant ces fraudeurs, ils vont encore plus loin aujourd'hui, ils se servent de la Poste française pour envoyer à domicile de nombreux lots, sous la forme d'échantillons.

Une plainte précise nous a été remise et nous l'avons adressée le 5 février 1894 à M. le Gouverneur général en l'accompagnant de la lettre ci-après :

Monsieur le Gouverneur général,

Depuis quelque temps notre Compagnie est saisie de plaintes nombreuses émanant, soit de commerçants de notre ville et de l'intérieur de la Province, soit de représentants de maisons françaises au sujet de la contrebande à laquelle se livrent certains négociants de Tunisie.

Avant de s'adresser à vous, M. le Gouverneur, la Chambre a voulu se rendre compte de l'importance de cette contrebande et sur quels articles elle se faisait principalement.

Elle a acquis la certitude que de grandes quantités de tissus imprimés, de fabrication anglaises et allemandes sont introduites frauduleusement sur nos marchés et vendues à des prix tels que nos fabricants français ne peuvent soutenir cette concurrence déloyale, pas plus d'ailleurs que nos négociants honnêtes de notre place.

Cette fraude porte un préjudice considérable non seulement au commerce local et aux fabriques françaises mais aussi au Trésor, les marchandises ainsi introduites étant généralement frappées de droits de douanes élevés.

Les fraudeurs ne reculent devant aucun moyen et, ainsi qu'il résulte de la plainte que j'ai l'honneur de vous remettre inclus, ils se servent même de la poste en expédiant leur contrebande sous la rubrique « échantillons ».

La Chambre, Monsieur le Gouverneur général, fait un pressant appel à votre haute autorité pour que des mesures rigoureuses soient ordonnées en vue d'arrêter cette audacieuse contrebande.

Daïgne agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de ma haute estime et de mon respectueux dévouement.

Le Président,

DUKERS.

Nous ignorons l'accueil qui a été fait à cette demande.

C'est donc une nouvelle levée de boucliers contre la Tunisie.

Nous allons voir ce qu'il y a de fondé dans les accusations de nos voisins.

CORRESPONDANCE

On nous écrit :

Tunis, 30 mai 1896.

Monsieur le Rédacteur en chef de la « Petite Tunisie »,

Votre estimable journal, toujours à l'avant-garde de la presse locale, signale, dans son numéro du 15 mai courant, un fait tellement monstrueux que nous nous refusons de le prendre au sérieux. L'officieuse « Dépêche » du matin n'en ayant pas dit un traitre mot, et de plus, nous n'avons pas connaissance que la justice ait donné signe d'existence dans cette affaire qui, si elle était vraie, serait assurément appelée à passionner les esprits en quête d'émotions vives.

Cet horrible forfait signalé par votre journal ne serait-il qu'un affreux canard ?

Votre dévoué serviteur,

T...

Bizerte La Purée, Mai 96.

Cher Monsieur Lacroix,

C'était bien avec raison, lorsque dans votre estimable journal vous nous disiez toutes ces petites vérités sur la trop fameuse C. P. B. Nous ne savons maintenant si vous avez connaissance de ce qu'elle est ; mais comme boutique d'andouilles, c'est bien toujours la même. Seuls les personnages ont changé. Jugez de ceci :

Imaginez-vous que deux jours avant que l'escadre n'arrive pour faire ses essais de chenal, ils se sont aperçus, par hasard, qu'un amas de sable s'était formé à l'entrée du lac et les fonds n'étaient plus à certains points que de 7 m. au lieu de 9,50 réglementaires. Nous avons vu alors les dragues fonctionner nuit et jour, elles, qui depuis plus de huit mois moisissaient dans la baie de Lebra et cela la veille que l'escadre devait rentrer.

En voyant ces inepties l'on se demande à quoi sert d'avoir un directeur à Bizerte. Que fait-il donc ce gros Marseillais, sans doute plus fort dans un club qu'à sa place ? Et lorsqu'il ne souffle pas, il remplit Bizerte de ses insolences et ses grossièretés.

Je crois que si l'amiral Gervais avait été mis au courant comme nous de certain langage tenu à son égard, lors de son regrettable accident de la Badine, son rapport sur Bizerte ne serait pas favorable.

Son prédécesseur Odent était peu sympathique mais au moins il était de bonne éducation. Celui-ci est un manant et un mal appris. Lorsqu'il parle, il sent le vieux port de Marseille. Ses capacités, qu'elles sont-elles ? Nul ne les connaît, toujours est-il qu'il veut beaucoup plus en savoir qu'il n'en sait.

Enfin, nous ne vous en donnons pas davantage pour aujourd'hui ; ce que nous voulons vous faire voir ce sont les faits qui existent et que l'on ne peut démentir, renseignez-vous et vous verrez que « mardi 12 courant », la drague fonctionnait encore dans le chenal depuis un an qu'il est livré ; si bien que le commandant Davin, rentrant le « Condor » n'a pu s'empêcher de leur lâcher cette belle épithète : (Quelle bande d'andouilles !)

Que la C. P. B. mette à sa tête un homme de réelle valeur et vous verrez qu'elle sera aimée. Elle ne l'a pas été avec Odent, elle le sera beaucoup moins avec la nullité qu'elle a aujourd'hui.

Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX

GRAND CAFÉ DE TUNIS

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, les rédacteurs de la PETITE TUNISIE devant s'absenter de Tunis, le journal ne paraîtra donc pas vendredi prochain, 30 courant.

Tunis-Hôtel. — Changement de Propriétaire. — M. Emile Giraud a l'honneur d'informer le public qu'il a acquis l'établissement connu sous le nom de Tunis-Hôtel, situé rue d'Italie n° 12.

La réputation du Tunis-Hôtel n'est pas à faire aujourd'hui, tant sous le rapport de la bonne chère du service, que de l'installation et du confort, néanmoins M. Giraud s'efforcera de satisfaire encore davantage les personnes qui voudront bien l'honorer de leur clientèle et se recommande à MM. les voyageurs, colons et touristes.

Spécialité de conserves, de fruits et gibier. Médailles d'or et d'argent.

GRAND CAFÉ GLACIER

ETABLISSEMENT FRANÇAIS

Nous n'avons pas reçu, cette semaine, la Démocratie, organe de M. Duval.

Est-ce que cette feuille résidentielle aurait rendu sa belle âme à Dieu?

Nous ne sommes pourtant pas à l'automne.

Nous ne sommes pas souvent d'accord avec M. Terras qui incarne trop en lui le parfait type de l'ancien avoué, néanmoins, nous ne pouvons que le féliciter d'avoir bien voulu s'occuper de choses théâtrales à la séance du Conseil municipal.

BRASSERIE DU PHÉNIX, rue Amilcar
PLATS DU JOUR

Nous croyons savoir que l'affaire des bons de poudre passera à la première session des assises, commencement de juillet.

Une ordonnance de non-lieu interviendrait en faveur de d'Ortès et de Boury père.

On a fort remarqué, mardi, l'absence au Théâtre du résident général, à la représentation de l'œuvre d'un de nos compatriotes.

S'il s'était agi d'aller présider une réunion quelconque de mandrins, il se serait certainement empressé et aurait même emprunté pour la circonstance le tuyau de poêle de Pintado.

BOCK ORBEC, boisson à la mode

Il paraît que Boisson et Garnier, l'ex-pharmacien, architecte, sont en train d'essayer d'organiser une société en opposition à la Société des Travailleurs. Cela porterait le nom de Société d'études sociales.

Boisson serait pour la manière de mendier un louis, Garnier, enseignerait le principe des associations avec les Pascal et autres.

Nous reviendrons là-dessus.

Nous avons reçu le premier numéro du Libre Journal qui vient de faire son apparition à Tunis.

Nous souhaitons à notre nouveau confrère tout le succès possible.

La Soirée

UN MARIAGE A VENISE

L'œuvre du sympathique avocat, M. Victor Piétra, du barreau de Tunis, jouée mardi dernier par la troupe de M. Donchet, directeur de notre théâtre municipal a été, sans contredit, un des plus beaux succès de la saison.

Interprétée d'une façon au-dessus de tout éloge par Mlle Gilberte Andrieu et MM. Giolito, Rossel, Nerei et Hourdin, qui se sont à tour de rôle fait applaudir et plus particulièrement remarquer dans le trio — on ne pouvait attendre davantage d'artistes qui, en partant, emportent tous les regrets et toutes les félicitations des amateurs de notre première scène — nous ne craignons pas de dire que un mariage à Venise a été une des pièces les plus goûtées et des plus applaudies des dix-huit derniers jours.

A l'occasion de cette première, il nous a été donné, et nous relevons avec satisfaction cette exception, de voir une salle des mieux compo-

sées et des plus garnies qui a fait à l'antérieur ovation enthousiaste et chaleureuse, qui prouve bien la sympathie dont il jouit à Tunis.

En lui adressant nos sincères félicitations, nous remercions aussi M. Donchet pour avoir en si peu de temps monté cet opéra plein de délicieuses choses; nous n'oublierons pas M. Frémaux, qui, par son talent, a su à défaut de plus nombreux collaborateurs à l'orchestre, surmonter les difficultés musicales de l'œuvre. Et maintenant à l'année prochaine le plaisir d'entendre plusieurs fois cet opéra-comique qui nous est arrivé cette année comme le dessert de la saison.

HYGIENE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponine Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 francs, les 6 flacons, 10 Francs
Dans toutes les pharmacies
Se délier des contrefaçons
Dépôt: PHARMACIE NÉE

Librairie-Papeterie D'AMICO

17, Avenue de France, 17. — TUNIS

FURNITURES POUR BUREAUX

Articles de Dessin

SORTANTS DE LA MAISON A. W. FABER

CARTES DE LA RÉGENCE

Restaurant d'Athènes

GRAND ARRIVAGE

de Vin de Samos

authentique) de provenance directe

Prix: 1 fr. 50 le litre. On porte à domicile

CHEZ M. P. PAYANNI

Rue de l'Eglise, 4, Tunis

QUINQUINA VINCENT

(Marque déposée)

Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage

(GROS ET DÉTAIL)

Expéditions par Caisses et par Futs

dans tous les pays

On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

A la Ville de Paris

Grands Magasins de Nouveautés

8, Rue de l'Eglise. — Tunis

Arrivage d'un choix considérable des dernières nouveautés parues en soieries, lainages, grenadines, chapeaux, collets, ombrelles, etc.

Une coupure des premières maisons de Paris est attachée au magasin.

Prix très modérés

René Delarue

14, Rue d'Espagne, Tunis

VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS

Eaux-de-Vie de Vin et de Marc

VINS DE FRANCE

fins, demi-fins, ordinaires

RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA

CHAMPAGNE RIVART

Changement de Propriétaire

Café-Restaurant Américain

TUNIS. — Rue de Bône. — TUNIS

ETABLISSEMENT 1^{er} ORDRE

Liqueurs de Marque. Cuisine soignée

DÉJEUNER ET DINER: 2 FR.

Salons Particuliers

Établissement ouvert toute la nuit

Quincaillerie Martz & Chaudron

PELLET & AZERM, Successeurs

AVENUE DE LA MARINE, TUNIS

Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans spirales fer, pour caves et arrosage

Tuyaux à gaz. — Caoutchoucs en feuilles pour

Clapets et Joints à vapeur

Cordes et Cartons d'Amiante

PRIX TRÈS RÉDUITS

PLUS DE CHEVAUX BLESSÉS

Guérison assurée de toutes les blessures des chevaux et autres animaux quelles que soient leur cause par l'emploi de l'ONGUENT COSTE & BERNARD.

PRIX DE LA BOITE: 3 FRANCS

S'adresser à M. NERON, dépositaire, 4, rue Saint-Charles, dans l'impasse.

ON DEMANDE DES PLACIERS

HOTEL CAILLODS

Place de la Gare Française. — TUNIS

Cuisine Recommandée

Cet établissement se recommande à MM. les Voyageurs, Touristes et Négociants par son confort, sa situation centrale, son installation et son ameublement entièrement neuf.

Prix Modérés

FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les litiges et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient envoyés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie: J. FORTI

TUNIS. — 14, Rue des Glacières — TUNIS

Au Cadran Universel Charles Kloth. — Riche assortiment en horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie pour étrennes et cadeaux de noces.

MONTRES RÉGULADOR

AVIS Pour avoir des médicaments bien préparés et bon marché, s'adresser à la Pharmacie du Croissant 16, Rue d'Espagne — TUNIS

GRAND RABAIS. — LARROUYAT, PHARMACIEN

Dépôt de la Maison Charras, de Marseille, Glutinerie médicale contre le diabète.

AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE

C. BOURY, Armurer

TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n° 23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

A U FLAMANT ROSE

M. BLANC, Naturaliste

Rue Al-Djazira 6 (en face l'Hôtel de Paris) TUNIS

PELLETERIE ET PLUMES

NATURALISATION et TANNAGE

Préparation, Vente et Achat

DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX

Oiseaux naturalisés et bruts pour Modes

Le gérant: U. CROUZET.

Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 14

UN ÉVÈNEMENT
Aujourd'hui Vendredi 22 Mai
OUVERTURE DÉFINITIVE
DU
COMPTOIR DE BORDEAUX
23, rue de Portugal
A côté de la Teinturerie Davin, près les bureaux de la PETITE TUNISIE)

Vins fins de Bordeaux depuis 1,50, Cognac et rhum depuis 1,75
Vinaigres (blanc et rouge) de Bordeaux, 0,70 le litre
Champagne Grand Crément, 2 fr. 50 — etc., etc...

QUALITÉS DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

KING-KINA (KINA ROYAL)

Voir partout les superbes affiches illustrées
LE DEMANDER DANS TOUS LES BONS CAFÉS

LE COMPTOIR DE BORDEAUX se recommande aux familles ainsi qu'à tous ceux soucieux d'avoir à bon compte d'excellents produits de France.

ÉTABLISSEMENTS OROSDI-BACK
Société anonyme, Capital 10.000.000 fr.
Siège social: 9, Cité d'Hauteville — PARIS
Succursale de Tunis: Rue Sadikia et rue d'Allemagne

Grand Assortiment de Nouveautés d'Été

Soieries, Lainages fantaisie, Satinets, Mousselines et Batistes, Lingerie et trousseaux, Linge de table, Dentelles et broderies, Conterie en peau, en soie et en fil, Spécialité de Chemises pour hommes en tous genres, Bonnetterie, etc.

Articles de voyages, nécessaires, fantaisies diverses
PRIX TRÈS-MODÉRÉS

MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL
Chemins de fer portatif Decauville

DEMANDEZ
LES
CATALOGUES

FABRIQUE DE NORIAS
de tous Systèmes
Aristide ALLIEZ
CONSTRUCTEUR BRUYÈRE S. G. D. G.
- MUSTAPHA - ALGER -
Maison fondée en 1859
De 1869 à 1907, 1^{er} prix dans l'Exposition

Charrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuse, locomobiles, batteuses, etc.

Raymond VALENS, ingénieur civil, Tunis

Banque de Tunisie
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 8 millions de fr nos
Siège social à Tunis
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes. — Dots à vue et à échéances fixes. — Garantie de titres au Payement et escompte de coupons. Reports. — Dépôts de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. — Emission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays.

Grande Boulangerie
et Pâtisserie Anglaise
Wagner et Albrecht

24, Rue d'Italie, 24
et rue de la Commission, 8 — TUNIS
Brioche. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.
Pains de luxe et de ménage. — Spécialité de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

Matériaux de Construction
A. DE PARADE
20, Rue d'Espagne — TUNIS

Fabricant de Chaux grasses, Briques Carreaux, Poteries artistiques et Chaux hydraulique
Dépôt de Ciments, Plâtres, Tuiles Tuyaux en grès vernissés et de Carreaux en faïence pour revêtements
Seule maison ayant continuellement un grand stock de tous matériaux.

Boulangerie Viennoise
8, Boulevard de Paris
Ferdinand HEINRICH
SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

Croissants au Beurre
Petits pains pour Restaurants et Hôtels
ON PORTE A DOMICILE

Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME
Capital 15 MILLIONS entièrement versés
Comptoir de Tunis
Avenue de France
Escompte, recouvrements, avances sur titres et marchandises, chèques et lettres de crédit sur tous pays, encaissements de coupons, ventes, achat sur garde de titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0, 0 — Bons de caisse, bons trois ans et deux ans, 3 0, 0; bons à un an et quatre ans, 3 1 2 0, 0; bons à cinq ans, 4 0, 0

A. GAUVAIN
Dépositaire des produits de la Maison
SAINT FRÈRES
TUNIS 22, rue d'Espagne, 22, TUNIS

Toiles à voiles et galvanisées — tentes et tapis — rideaux — toiles et sacs — moquettes — chemises — gilets de chasse — espadrilles — sangles, septain — cordages et ficelles.

Domaine P. Potin
CHAUX
HYDRAULIQUE
et Ciments
Dépôt : rue du Portugal

3 Médailles d'Or — Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889
Demange Frères & Alioth
Propriétaires-Industriels
PAU, SOUSSE, BORDEAUX
HUILES D'OLIVE DE TUNISIE
Garantie pure de tout mélange

EXPÉDITION EN COLIS POSTAUX DE 5 KILOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.
Livraison à domicile en estagnon DE 3, 40, 45, 20 ET 25 KIL.
S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Italie. — TUNIS.
Envoi franco d'échantillons sur demande

GRANDE ÉPICERIE ORIENTALE

AIMÉ EYRIÈS
TUNIS - 24, Rue d'Italie 24 - TUNIS

MAISON FRANÇAISE
La plus ancienne de Tunis, se recommandant par la finesse de ses produits
PAR TOUS LES COURRIERS
GRAND ARRIVAGE DE FROMAGES ET BEURRE FRAIS
MAISON DE GROS ET DE DÉTAIL

AUX CISEAUX D'OR
Fabrique générale d'instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine

Fabrique de Coutellerie en tous genres. — Fabrique de Bandage ET D'APPAREILS ORTHOPÉDIQUES SUR MESURE

Maison de Confiance
L. THIERS, coutelier, bandagiste orthopédiste
TUNIS. 26, Rue Al-Djazira, 26. — TUNIS

Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, couteaux de poche extra fins, coutellerie fine, coutellerie de table, canifs coupe-cors, ciseaux. Sécateurs, greffoirs, pique-vins, rasoirs garantis, tondeuses humaines des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux, chiens, moutons. Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers, horticulteurs, vigneronniers etc. Bandages pour toutes hernies, ceintures hypogastriques, suspensoirs, bas élastiques et en peau de chien, gouttières, attelles, jambes de bois, membres artificiels, béquilles, articles de voyage pour malades. Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, séringes sous-cutanées, ceintures-ventrières, articles d'allaitement et d'hygiène. — Réparations et aiguisage en tous genres.
Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

"L'AFRIQUE FRANÇAISE"
Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurances à primes fixes contre l'incendie et les accidents
Capital : UN MILLION

Siège social : BOULEVARD DE LA RÉPUBLIQUE, 23 — Alger
Incendies Accidents
propriétés mobilières et immobilières Collectives pour chantiers, travaux agricoles, sapeurs-pompiers Individuelles, chevaux et voitures
RÉCOLTES SUR PIED Bris de places
en gerbes et en meules
S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Perrucca, agent général à Soussse.

MAISON PERRE AUV N — TUNIS
A. LIODET, successeur

Marbres bruts et ouvrés
Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie
CHEMINÉES DEPUIS 1 FRANC
Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires
Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.
Vastes Entrepôts : Rue d'Alger
N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de travaux.

BOIS DU NORD
Madriers, Planchettes, Chevrons, Lattes à Plafond
BAPTISTIN BRÉMOND
SCIERIE MÉCANIQUE — MENUISERIE & CHARPENTE
Avenue de la Marine, 1, 2, 3 et rue de la Poste — TUNIS

GRANDE ÉPICERIE PARISIENNE
5 et 7 rue d'Espagne. — TUNIS
Maison de confiance et de bon marché

PAR TOUS LES COURRIERS
GRAND ARRIVAGE DE BEURRE & FROMAGES FRAIS

SAVON ou "CHAT" le meilleur et le plus économique	Chocolat Félix Potin k..... 1,20 Café, le 1/2 k..... 1,60 Cacao, la boîte..... 1,55 Liqueurs assorties, le litre..... 1,15 Absinthe Suisse, le litre..... 0,95 " Pernod, "..... 2,25 " Rivoire, "..... 1,25
--	---

GRAND CHOIX DE GRAINES POTAGÈRES & FLEURS

LE MONDE
Cie Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie
SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lepeletier
SOUS LE CONTRÔLE DE L'ÉTAT

INCENDIES. — assurances d'immeubles, fermes mobilières, marchandises. — Assurances contre la foudre et des appareils à vapeur. — Contre les recoups des locataires. — Contre les risques locaux et les risques du voisinage.

Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates différées et desurvies. — Nues. — propriétés, etc.

La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires à une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.
Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Crédit Foncier de France.
S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 75, Avenue de Paris.



Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme — Capital 30 millions
SUCCURSALE DE TUNIS, rue Es-Sadikia, 4
Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe
A vue 2% — à trois mois 2 1/2% — 1 an 3%

ÉPICERIE ET COMESTIBLES
GROS DOURA Frères DÉTAIL

Entrepôts : rue des Glaçiers, 19 et 21
Succursales : Rue de Zaccoun, 4
Denrées coloniales; Légumes secs; Conserves alimentaires; Savons de France et de Soussse; Semoules et Farines; Pétrole et Huile de Soussse; Liqueurs ordinaires et des premières marques.

Demandez Partout
LE KINA BELLOT
ABSINTHE ET AMER CON LH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison Lavaine et Cie et du champagne Montebello.

"LE PHÉNIX"
COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES
CONTRE L'INCENDIE ET LA VIE
SIÈGE SOCIAL : 83, rue Lafayette. — PARIS

Agent général pour la Tunisie:
M. Ch. BAUDOT, 24, Rue Sadikia. — TUNIS
PRINCIPALES SOUS-AGENCES :

MM. NESTLER aîné, à Soussse; PAGLIARELLO, à Sfax; PAYRON, à Gabès
WAROQUIER, à Méhdia; SAVON FRÈRES, à Bizerte; PHILIPPE SANG
à La Goulette, Kram et environs; GRUB, à Medjéz-el-Bab; LORRI
à Souk-el-Arba; GRÉGOR, à Ghardimaou et LEVY, à Kairouan.

TRANSIT INTERNATIONAL
P. Dana & Foubert
TUNIS. — 12, RUE ES-SADIKIA, 12. — TUNIS
Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille
GONDRAND FRÈRES, Agents

Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux arrivées et départs des paquebots.
Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en permanence à la salle des douanes.
Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur marchandises. — Camionnage pour la ville et la campagne. — Déménagements.
TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES
(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.)
Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

CIE DE NAVIGATION MIXTE

CIE TOUACHE
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS
Service postal Français
AGENCE DE TUNIS
Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie
Transports des passagers, des marchandises et des dépêches
DÉPART tous les jeudis, à 5 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS
— tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE
— tous les dimanches à 4 h. 1/2 du s. de TUNIS pour SOUSSE, MORNASTIR, MEHDIA, SFAK, GABÈS et DJERBA
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, rue d'Allemagne
L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME
au capital de 100.000.000 de franc
AGENCE DE TUNIS
Th. PROUST*, directeur
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.
Dépôts à vue et à échéances fixes
A vue..... 2% A 3 ans..... 3 1/2%
A 1 an..... 2 1/2% A 4 ans et au-delà..... 4%
A 2 ans..... 3%

Location de coffres-forts
Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

Compagnie Générale Transatlantique
SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE

Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille	
Départ de Marseille.....	Vendredi à 4 heures soir
Arrivée à Tunis.....	Dimanche à 5 heures m.
Départ de Tunis pour Malte.....	Dimanche à 3 h. 30.
Arrivée à Malte.....	Lundi à 9 h. 30 matin
Départ de Malte pour Tunis.....	Lundi à 5 h. soir
Arrivée à Tunis.....	Mardi à 11 matin.
Départ de Tunis pour Marseille.....	Mercredi à 3 h. 30
Arrivée à Marseille.....	Jeudi à 5 h. matin
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille	
Départ de Marseille.....	Lundi à 4 heures
Arrivée à Tunis.....	Mercredi à 5 h. matin
Départ de Tunis pour Sousse.....	Mercredi à 3 h. 30 soir
Arrivée à Sousse.....	Jeudi à 3 h. 30 s.
Départ de Sousse pour Tunis.....	Jeudi à 5 h. soir
Arrivée à Tunis.....	Vendredi à 5 h. matin.
Départ de Tunis pour Marseille.....	Samedi à 3 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille.....	Lundi à 5 h. matin.

Prix des Places :
1^{re} classe, 100 fr. 2^e cl. 70 fr., 3^e cl. 50 fr., 4^e cl. 18 fr. nourriture comprise
AVIS IMPORTANT
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis.
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, rue Es-Sadikia.